

# Réduction / suppression DES REJETS DE SUBSTANCES TOXIQUES EN INDUSTRIE



NOUVELLE ÉDITION  
2019 > 2020

2 DATES DE DÉPÔT  
DES CANDIDATURES  
EN FONCTION DE  
L'AVANCEMENT DU PROJET :

**7 JANVIER 2020**  
(SESSION 1)

**15 JUIN 2020**  
(SESSION 2)

**Vous êtes un industriel** (hors microentreprise) ou le **représentant d'un groupement d'entreprises** (papeterie, traitement de surface, agro-alimentaire...) ou un **fournisseur de solution** (associé à un industriel ou en co-portage)

**Vous avez un projet innovant** permettant de réduire les substances toxiques dans les rejets aqueux de votre établissement

**POSTULEZ !**  
**Les projets retenus se partageront une enveloppe d'1 million d'euros.**

L'objectif de cet appel à projets axé sur l'innovation est d'encourager les initiatives permettant l'étude sous forme de pilote de solutions opérationnelles de réduction ou de suppression des rejets de substances toxiques notamment :

- des technologies propres permettant de s'affranchir de tout ou partie des rejets de substances
- des solutions d'épuration des eaux au sein des process industriels afin de permettre au maximum les recyclages d'eau et d'optimiser ainsi les rejets à l'aval vers la station d'épuration du site ou le système d'assainissement d'une collectivité

Au-delà de l'intérêt à l'échelle du site industriel, cet appel à projets permettra de capitaliser les retours d'expériences de solutions techniques, au maximum reproductibles, et à en valoriser les résultats (en respectant la protection des données confidentielles) auprès d'un large public d'industriels confrontés aux mêmes problématiques.



## QUELS PROJETS PEUVENT ÊTRE AIDÉS ?

L'appel à projets accompagne **la mise en œuvre d'études préalables à une décision d'investissement.**

Ces études doivent concerner du développement expérimental (test de solutions à l'échelle semi-industrielle).

Le projet présenté doit valider des tests en laboratoires réalisés dans une étape antérieure et des paramètres de fonctionnement de :

- technologies non éprouvées, c'est-à-dire de technologies n'ayant pas fait l'objet d'un développement commercial dans la branche d'activité concernée (technologie propre ou solution de traitement en amont au sein du process)
- technologies éprouvées, c'est-à-dire de technologies ayant fait l'objet d'un développement commercial mais nécessitant des tests pour une application dans un domaine autre que celui projeté au départ.

## POUR QUELLES AIDES ?

L'agence de l'eau Rhin-Meuse pourra apporter une aide de 25% minimum, avec un bonus possible notamment en fonction de la taille de l'entreprise.

## QUI PEUT RÉPONDRE À CET APPEL À PROJETS ?

Cet appel à projets s'adresse à tout industriel (hors microentreprise), représentant d'un groupement d'entreprises (papeterie, traitement de surface, agro-alimentaire...) implanté sur le territoire du bassin Rhin-Meuse et confronté à une problématique de substances toxiques dans les rejets aqueux de son site, ou à tout fournisseur de solution, associé à un industriel ou en co-portage.

## QUELS CRITÈRES D'ÉVALUATION ?

Un comité d'évaluation examinera les projets déposés et les sélectionnera au regard des critères suivants :

- éléments d'appréciation du contexte entourant le projet et maturité du projet / étape de développement expérimental
- pertinence du projet et de ses objectifs
- modalités de valorisation des résultats obtenus

## COMMENT CANDIDATER ?

Pour déposer le dossier de candidature, vous utiliserez exclusivement la plateforme **RIVAGE** de gestion dématérialisée des demandes d'aide : <http://rivage.eau-rhin-meuse.fr>

Vous y créez un projet puis une demande d'aide valant dossier de candidature (formulaire disponible en ligne) :



Sélectionner la thématique "ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES NON AGRICOLES" puis le dispositif "ÉTUDE".

L'intitulé du projet devra impérativement commencer par "AAP innovation substances".

Pour vous accompagner, une procédure est disponible sur la page d'accueil et un n° VERT est à votre disposition : **0800 710 325**

Les documents d'information et le règlement de l'appel à projets sont disponibles sur le site de l'agence de l'eau : [www.eau-rhin-meuse.fr](http://www.eau-rhin-meuse.fr).



### CONTACT

Philippe RICOUR 03 87 34 48 57  
[innovation.indus.subst@eau-rhin-meuse.fr](mailto:innovation.indus.subst@eau-rhin-meuse.fr)

Agence de l'eau Rhin-Meuse  
Rozérieulles / BP 30019  
57161 Moulins-lès-Metz cedex  
Tél. 03 87 34 47 00  
[www.eau-rhin-meuse.fr](http://www.eau-rhin-meuse.fr)



**AGENCE  
DE L'EAU  
RHIN-MEUSE**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

